

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET MODALITÉS DE PARTICIPATION

GÉNÉRAL

PiXii Festival (le « Festival ») présente une sélection d'installations et de dispositifs innovants, immersifs et interactifs tout au long du Sunny Side of the Doc afin de mettre à l'honneur de nouvelles formes de narration et de nouveaux usages autour des contenus culturels, documentaires, éducatifs et patrimoniaux.

Ces expériences doivent intégrer une composante interactive et immersive à travers l'utilisation d'outils technologiques tels que (liste non exhaustive et exclusive) : la réalité virtuelle, augmentée ou mixte, l'intelligence artificielle, les objets connectés, le son spatialisé, l'haptique. Dans tous les cas de figure, « l'installation » doit solliciter de façon majeure au moins l'un des cinq sens. Les soumissions seront considérées pour PiXii Festival – Festival International des Cultures Digitales. Les projets sélectionnés seront accessibles au grand public et aux professionnels accrédités lors de la 31^e édition du Sunny Side of the Doc (le «SSD20»).

CALENDRIER

30 janvier 2020 : Ouverture du dépôt des dossiers

26 mars 2020 : Date limite de dépôt

7 avril 2020 : Date limite de retard (après cette date plus aucune soumission ne peut être reçue)

23 avril 2020 : Annonce officielle des installations sélectionnées

Du 22 au 25 juin 2020 : 31^e Sunny Side of the Doc à La Rochelle, France

FRAIS DE SOUMISSION

–Date officielle de dépôt : 40 € par projet soumis

–Date limite de retard (du 26 mars au 7 avril 2020) : 50 € par projet soumis

Remarque : les frais d'inscription sont en euros (€), par projet et ne sont pas remboursables. Le Festival se réserve le droit de disqualifier une candidature, sans remboursement d'aucune sorte, si les conditions d'éligibilités ne sont pas remplies. Toutes les soumissions sont traitées de manière identique, quelle que soit la date limite choisie. Nous vous encourageons à soumettre votre projet le plus tôt possible pour profiter des frais de soumission classiques.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

PiXii Festival accepte tout genre d'expériences interactives, immersives et numériques dans le domaine de la culture, des loisirs, du patrimoine, du tourisme, de l'éducation, des sciences contribuant ainsi à la valorisation des sites, l'interaction avec les œuvres, la transmission de la connaissance et la démocratisation de l'accès à la culture.

Pour que votre projet soit admissible :

(1) Vous devez respecter scrupuleusement les conditions de participation, notamment en ce qui concerne les délais, le matériel d'inscription et les autres exigences.

(2) Le cas échéant, les projets rédigés dans une langue autre que le français doivent comporter des sous-titres en français ou en anglais au moment de la soumission. **Les projets sélectionnés au Festival doivent être compréhensibles par un public francophone.** Tous les projets contenant un dialogue non-francophone doivent inclure une solution de compréhension pour ce même public. Une liste traduite de dialogue sur papier ne suffit pas.

(3) Il n'y a aucune durée minimale ou maximale de temps d'expérience pour les projets soumis.

(4) Les installations doivent inclure, sans toutefois s'y limiter, des outils technologiques tels que la réalité virtuelle, augmentée ou mixte, l'intelligence artificielle, les objets connectés, le son spatialisé, un dispositif haptique, etc.

(5) Vous devez remplir tous les champs obligatoires du formulaire de participation en ligne, y compris les frais de soumission. En cas de formulaire mal renseigné ou renseigné partiellement, un e-mail sera envoyé au porteur d'installations et/ou de projets soumis pour obtenir le complément d'information. Sans réponse de la part du porteur dans les 48h, le projet sera considéré comme exclu de l'appel à projets.

(6) Tout projet soumis doit être obligatoirement finalisé et opérationnel avant la date du 8 juin 2020. A minima, le projet doit permettre une expérience complète pour l'utilisateur (même si l'intégralité de celui-ci est encore en développement). PiXii Festival n'accepte pas les « Proof of Concept » ou prototypes.

(7) Les films linéaires et les contenus à vocation commerciale ne sont pas acceptés.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le jury de sélection de l'appel à installations et expériences numériques de PiXii Festival évaluera la pertinence des projets soumis selon la grille suivante :

- Cohérence avec la ligne éditoriale
- Originalité du projet
- Qualité narrative / innovante
- Convergence entre le projet et les technologies employées
- Capacité des technologies employées à apporter une valeur ajoutée significative aux projets
- Capacité à susciter l'intérêt / participation du public

COMMENT SOUMETTRE VOTRE PROJET

Rendez-vous sur la page <https://pixii-ssd.typeform.com/to/FBai18> et remplissez le formulaire de candidature en ligne puis cliquez sur « Soumettre votre projet ». Veuillez noter que votre projet sera pris en compte une fois le paiement des frais de soumission réceptionné.

Toutes les soumissions doivent inclure les éléments suivants :

- (1) Le formulaire de soumission en ligne officiel PiXii Festival dûment complété.
- (2) Les fichiers ou liens de téléchargement fonctionnels.
- (3) La preuve de paiement des frais d'inscription payables par carte de crédit, compte PayPal ou virement bancaire. Les règlements se font en euros (€).

Remarque : Il est de votre entière responsabilité de vous assurer que votre formulaire de soumission en ligne est correctement envoyé. Dans les 48 heures ouvrées après avoir rempli et soumis votre formulaire de soumission, vous devriez recevoir une confirmation par courrier électronique. Si plus de 48 heures se sont écoulées et que vous n'avez pas reçu de courrier électronique de confirmation, vous pouvez envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante : sales@sunnysideofthedoc.com. Il est également de votre responsabilité de vous assurer que les liens de streaming / téléchargement sont fonctionnels et les mots de passe fournis sont exacts. Les liens doivent être actifs au moins jusqu'au 20 avril 2020. Quelle que soit votre méthode de participation, tous les documents de participation doivent être reçus par PiXii Festival au plus tard à la date limite indiquée ci-dessus. PiXii Festival se réserve le droit de disqualifier toute candidature si elle n'est pas complétée conformément au présent règlement.

SOUMISSIONS MULTIPLES

Chaque projet doit être soumis individuellement et accompagné de son propre formulaire d'inscription en ligne dûment rempli ; veuillez ne pas envoyer de liens vers plusieurs projets ou expériences dans votre formulaire en ligne, au risque d'être disqualifiés.

PROJET SOUMIS LES ANNÉES ANTÉRIEURES

Si votre projet a été soumis lors des éditions précédentes du PiXii Festival mais n'a pas été sélectionné, vous pouvez le soumettre à nouveau si vous avez apporté des modifications importantes et si toutes les conditions d'éligibilité applicables sont remplies au moment de l'inscription. En cas de doute, vous pouvez envoyer un courrier électronique avant de soumettre à nouveau votre projet.

SI VOTRE PROJET EST SÉLECTIONNÉ

Nous contacterons tous les projets soumis officiellement par courrier électronique au plus tard le 17 avril. Assurez-vous que l'adresse e-mail que vous avez fournie dans votre candidature sera opérationnelle à ce moment-là.

Si votre adresse e-mail change après que vous ayez rempli la demande, vous pouvez envoyer un courrier électronique à sales@sunnysideofthedoc.com

Si vous n'avez pas de nouvelle de notre part au 17 avril, veuillez nous contacter pour recevoir une notification officielle.

Si votre projet est sélectionné, vous devez remplir les conditions suivantes à la date indiquée par le Festival :

- (1) Vous devez signer un accord de collaboration fourni par le PiXii Festival dans lequel vous acceptez la responsabilité d'obtenir toutes les autorisations nécessaires pour exposer votre projet à PiXii ; et garantisiez que vous disposez des droits nécessaires pour exposer votre projet à PiXii.

(2) Vous devez fournir tous les documents et autres informations utiles à la bonne exposition de votre projet pendant le PiXii Festival. En raison de la nature unique du programme PiXii, les matériaux, les modalités d'expédition et les frais d'installation nécessaires seront déterminés point par point. En outre, les exigences finales en matière de format / support / spécifications peuvent différer des formats fournis en plus du processus de soumission.

(3) Veuillez noter que si les coûts réels et les exigences techniques / espace requis pour aménager et exposer votre projet dépassent les estimations fournies avec votre formulaire de soumission, le Festival se réserve le droit de refuser d'exposer votre projet (voir rubrique « AVANTAGES FOURNIS AUX PROJETS SÉLECTIONNÉS »).

(4) Vous devez fournir le « Formulaire d'information du Festival » officiel dûment rempli et signé, comprenant tous les éléments de presse et de publicité nécessaire.

AVANTAGES FOURNIS AUX PROJETS SÉLECTIONNÉS

L'organisateur « Le Festival » offre aux porteurs de projets et d'installations sélectionnés dans le cadre de l'appel pour PiXii 2020 :

- 2 accréditations Pass 4 jours donnant accès à PiXii Festival et à Sunny Side of the Doc
- 1 espace de 9 m2 (disposition à définir en fonction de l'installation)
- 1 set de mobilier incluant 3 tabourets ou chaises, 1 mange debout ou table
- 2 cloisons
- La présence d'un/une hôte/sse sur votre espace durant 4 jours (à raison d'une demi-journée l'après-midi uniquement) qui officiera comme médiateur/trice auprès du grand public et du public professionnel.
- Un support de communication imprimé (de type signalétique) installé devant chacun des espaces avec un descriptif de l'installation
- Une visibilité par la présence du logo et du descriptif de l'installation sur nos supports de communication (communiqués, sites web, réseaux sociaux) en amont et durant le Festival

L'ensemble de cette offre est valorisé à 3 500 €. En outre, un tarif préférentiel sera accordé en cas de demande d'accréditations supplémentaires.

Tout autre demande de modification émanant du porteur de projet, relative à la logistique de l'installation, l'espace alloué ainsi que la présence d'un (1) médiateur/trice durant les 4 jours du Festival (matin ET après-midi) fera l'objet d'une étude et d'un devis à part.

SECTION FESTIVAL

Les projets sélectionnés seront présentés dans le cadre du PiXii Festival du 22 au 25 juin 2020 à La Rochelle. En cas de non-sélection, nous vous encourageons à contacter notre équipe commerciale qui pourra vous proposer des alternatives de présence sur Sunny Side of the Doc : sales@sunnysideofthedoc.com

RÉCOMPENSES

Toutes les œuvres sélectionnées qui sont exposées dans le PiXii Festival sont éligibles pour tout prix qui pourra être attribué. Veuillez noter que les récompenses ne sont pas garanties et sont déterminées chaque année à la seule discrétion du Festival.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PiXii Festival encourage les cultures digitales et souhaite aider les projets sélectionnés aux moyens limités à participer.

En cas d'installation de très grande envergure, PiXii Festival vous encourage à nous écrire afin d'en discuter plus en détail : sales@sunnysideofthedoc.com

PiXii Festival ne fournit pas les équipements technologiques ou matériel nécessaire à l'installation des projets (y compris les frais liés au transport vers le lieu d'exposition). Il est donc demandé aux porteurs de projets sélectionnés d'apporter leurs propres matériels (casques, ordinateurs, tablettes et tout autre dispositif physique).